



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de Prignac et Marcamps – Département de la Gironde
Séance du 2 avril 2024 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mardi 2 avril 2024 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2024

Délibération n° 202441 : Procès-Verbal du 14 février 2024

Présents : 9

Mme, C. Levreaud, MM G. Augier, F. Bérard, O. Couderc, R. Dukers, G. Hogrel, L. Lefèvre, C. Migner, M. Sacy.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Mme E. Bonachera donne pouvoir à M. G. Augier, M. C. Laveuf donne pouvoir à M. O. Couderc, Mme A. Souda-Français donne pouvoir à F. Bérard, Mme T. Bérard donne pouvoir à M. R. Dukers, Mme M. Robitaillié donne pouvoir à Mme. C. Levreaud.

Absente excusée : 1

Mme H. Marguerie.

Absent : 0

Secrétaire de séance : Richard Dukers.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 février 2024.

Le Conseil Municipal **VOTE** à l'unanimité des membres présentés et représentés, le procès-verbal du 14 février 2024.

Le Maire,

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Prignac et Marcamps,
Le 2 avril 2024

Secrétaire de séance,
Richard Dukers



Le Maire
Francis Bérard

